

Appel à candidatures pour le poste de Président-e et Vice-Président-e de l'Assemblée communale

La Commune de La Ferrière invite toutes les personnes intéressées à s'engager activement dans la vie de notre communauté en posant leur candidature pour les postes de Président-e et Vice-Président-e de l'Assemblée communale.

Ces rôles sont essentiels au bon fonctionnement de notre commune dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

En tant que Président ou Vice-Président, vous aurez l'opportunité de diriger les assemblées, de favoriser des échanges constructifs et de contribuer directement aux décisions importantes pour notre avenir commun.

Ce sont des fonctions valorisantes qui permettent de représenter vos concitoyens tout en participant au développement de notre commune.

Si vous avez un intérêt pour la politique locale, un sens de la communication et du leadership, et que vous souhaitez investir un peu de votre temps pour le bien-être de notre commune, nous vous encourageons vivement à vous lancer.

Conditions pour postuler :

- Être citoyen-ne de la Commune de La Ferrière ;
- Avoir le désir de servir la collectivité avec impartialité et engagement ;

Pour plus d'informations ou pour soumettre votre candidature, veuillez-vous adresser au secrétariat communal (032 961 19 47) ou la mairie (079 674 51 02) **avant le 9 décembre 2024**. Nous vous remercions d'avance pour votre intérêt et votre implication pour le bien de notre commune.

Le secrétariat communal

